



Conférence des Présidents des Parlements de l'UE

Bruxelles, 3 – 5 avril 2011



Programme et information générale

30/03/2011

Table des matières

PROGRAMME.....	3 - 5
INFORMATION GENERALE.....	6 - 9
AMBASSADES.....	10 - 12
PLAN DU PARLEMENT FEDERAL BELGE.....	13

Programme

Dimanche 3 avril 2011

Arrivée des délégations

Accueil aux aéroports et à la gare de Bruxelles-Midi (suivant demande)

Transport vers les hôtels

15.00 – 18.00 Accueil dans les hôtels

Enregistrement, remise du dossier de la Conférence et délivrance des badges

17.45

Départ des bus à partir des hôtels Radisson et Windsor pour le Musée Magritte.

Départ à pied de l'hôtel Novotel vers l'hôtel Windsor à 17.35.

18.00 – 19.30 Visite du Musée Magritte et verre de l'amitié

18.45 – 19.45 Navette vers les hôtels (toutes les 15 minutes)

Soirée réservée aux ambassades

Lundi 4 avril 2011

Lieu : Palais de la Nation, siège du Parlement fédéral de Belgique, Chambre des représentants

9.00

Départ des bus : Hôtel Radisson : 9.00

Hôtel Windsor : 9.10 (départ à pied du Novotel vers l'hôtel Windsor à 9.00)

9.00

Inscription

Entrée : Place de la Nation (entrée principale du Parlement)

9.30 – 10.00 **Ouverture de la Conférence – Adoption de l'ordre du jour**

M. André Flahaut, Président de la Chambre des représentants

M. Danny Pieters, Président du Sénat

10.00 – 11.30 **Thème : Suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)**

Présentation par M. Danny Pieters, Président du Sénat

Débat

11.30 – 12.30 Thème : Parlement, opinion publique et média

Présentation par M. André Flahaut, Président de la Chambre des représentants
Débat

12.30 – 12.45 Photo

12.45 – 14.00 Déjeuner offert par les Présidents de la Chambre des représentants et du Sénat aux Chefs de délégations et aux Secrétaires généraux

Lieu : Salons de la Présidence de la Chambre

Déjeuner offert aux autres participants

Lieu : Salons de la Présidence du Sénat

14.00 – 15.30 Thème : Rôle des parlements dans la surveillance de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice

- **Sous-thème 1 : Contrôle parlementaire des services de sécurité et de renseignements : projet de base de données pour l'échange d'informations entre les commissions parlementaires compétentes**

Présentation par M. Danny Pieters, Président du Sénat.

- **Sous-thème 2 : Rôle des parlements dans le contrôle des activités d'Europol**

Présentation par M. Per Westerberg, Président du Parlement suédois
Débat

15.30 – 16.00 Pause-café (Buvette de la Chambre)

16.00 – 17.30 Suite des débats

17.30 Départ des bus vers les hôtels

Départ des bus à partir des hôtels vers le Château royal de Laeken

1. Pour les Chefs de délégation :
 - Windsor : 18.10 (départ à pied du Novotel vers l'hôtel Windsor à 18.00)
 - Radisson : 18.15
2. Autres membres des délégations :
 - Radisson : 18.30
 - Windsor : 18.30 (départ à pied du Novotel vers l'hôtel Windsor à 18.20)

- 19.00 – 19.45**
- Réception offerte par Sa Majesté le Roi des Belges Albert II aux Chefs de délégation (Ronde du Château royal de Laeken)
 - Réception offerte aux Ambassadeurs (bilatéraux) et aux autres participants (Serres royales de Laeken)

19.45 – 22.00 Dîner offert par les Présidents de la Chambre des représentants et du Sénat à tous les participants (Grande Galerie du Château royal de Laeken)

22.00 Départ des bus vers les hôtels.

Mardi 5 avril 2011

Lieu : Palais de la Nation, siège du Parlement Fédéral de Belgique, Chambre des représentants

08.40 Départ des bus pour les participants à la réunion informelle (1 + 1) (Radisson & Windsor ; départ à pied du Novotel vers le Windsor à 8.30).

09.00 – 11.00 **Thème : La crise financière en Europe et ses conséquences pour les budgets nationaux et la stabilité de l'euro : rôle des parlements et coopération entre les parlements dans la gouvernance économique européenne et le semestre européen -**
Réunion informelle (1 + 1)
Présentation par M. Gérard Larcher, Président du Sénat français.
Débat

10.40 Départ des bus pour les autres participants (Radisson & Windsor ; départ à pied du Novotel vers le Windsor à 10.30).

11.00 – 11.30 Pause-café (Buvette de la Chambre)

11.30 – 12.30 Discussion et adoption des Conclusions de la Présidence

12.30 Déjeuner offert par les Présidents de la Chambre des représentants et du Sénat
Lieu : Salle de lecture de la Chambre des représentants

12.00 – 14.00 Navette vers les hôtels (toutes les 15 minutes)

INFORMATIONS GENERALES

Lieu de la Conférence

Chambre des représentants – Hémicycle

Entrée : Place de la Nation, Bruxelles (entrée principale du Parlement fédéral de Belgique)

Contacts / Secrétariat de la Conférence

Un Secrétariat de Conférence (salle 2) est disponible pour tout renseignement en cours de conférence.

Numéros d'appel : - 02 549 87 85
02 549 88 07

Courriels : eusc2011@lachambre.be

Site internet : <http://www.ipex.eu/ipex/cms/EU-Speakers/lang/fr>

Hôtels de la Conférence

- Hôtel Novotel Grand Place
Rue du Marché aux Herbes 120
1000 Bruxelles

- Hôtel Radisson Blu Royal
Rue du Fossé-aux-Loups 47
1000 Bruxelles

- Hôtel Royal Windsor Grand Place
Rue Duquesnoy 5
1000 Bruxelles

Transferts

Des bus assureront les transferts entre les hôtels de la Conférence et les lieux de réunion et de réception.

Les bus partiront des hôtels Radisson et Windsor. Les participants qui logent dans d'autres hôtels doivent se rendre à ces hôtels. Les résidents du Novotel seront conduits à pied à l'hôtel Windsor (tout proche) pour prendre le bus.

Nous encourageons les participants à utiliser les transferts organisés par le Parlement belge.

Les participants arrivant en voiture doivent être munis d'un laissez-passer pour être admis dans l'enceinte du Parlement (Place de la Nation) et dans celle du Château royal de Laeken. Les laissez-passer ont été distribués aux Ambassades. Des laissez-passer supplémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Conférence.

Schéma des transferts, voir programme.

Inscriptions et badges

Tous les participants inscrits recevront un badge, sur présentation d'une pièce d'identité. Ce badge sera disponible dans les hôtels le dimanche 3 avril 2011 de 15h00 à 18h00, ou à l'entrée du Parlement belge, le lundi 4 avril 2011 à partir de 8h30.

Couleurs des rubans des badges :

- Président / Chef de délégation: rouge
- Secrétaire général : jaune
- Fonctionnaire : bleu
- Ambassadeur : pourpre
- Personnel organisateur : vert
- Interprète : bleu cobalt
- Agent de sécurité : noir

Pour des raisons de sécurité et afin d'avoir accès aux bus, aux salles de réunion et aux réceptions, les participants sont priés de porter leur badge en permanence.

Composition des délégations

Les délégations sont priées de noter que chaque assemblée disposera d'un maximum de 4 places dans l'Hémicycle de la Chambre des représentants. Les autres membres de la délégation peuvent prendre place dans les tribunes publiques ou dans la salle vidéo de la Chambre, située au niveau du Péristyle (rez-de-chaussée).

Interprétation

Conformément à l'article 7 des Lignes directrices de Stockholm de la Conférence des Présidents des Parlements de l'UE, l'interprétation est prévue dans les langues suivantes :

- | | | |
|---------------|-------------|--------------|
| ▪ Anglais | ▪ Grec | ▪ Roumain |
| ▪ Français | ▪ Hongrois | ▪ Tchèque |
| ▪ Néerlandais | ▪ Italien | ▪ Croate |
| ▪ Allemand | ▪ Letton | ▪ Macédonien |
| ▪ Bulgare | ▪ Lituanien | ▪ Turc |
| ▪ Espagnol | ▪ Polonais | |

Documentation

Les documents de la réunion seront distribués en anglais et en français et seront publiés sur le site internet de la Conférence des présidents des parlements de l'UE (www.IPEX.eu). Les participants recevront un jeu de documents au même moment que leur badge.

Le projet de Conclusions de la Présidence sera distribué le mardi 5 avril à l'ouverture de la réunion.

Presse

Les interviews éventuelles sont autorisées dans le Péristyle du Parlement fédéral.

Contacts bilatéraux

Une salle sera disponible pour des contacts bilatéraux (à réserver auprès du secrétariat de la Conférence).

Devise

L'euro est la devise en vigueur en Belgique. Il y a des services de change à l'aéroport et dans la gare de Bruxelles-Midi. Les hôtels de la conférence disposent également d'un service de change.

Services pour les délégués

Une salle équipée d'ordinateurs, de fax et de téléphones sera à la disposition des participants (salle 3). Les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera disponible dans la salle de réunion et autour de celle-ci. L'accès au WIFI exige un code qui sera disponible au secrétariat de la Conférence (salle 2).

Réception et dîner au Château Royal de Laeken

- Une réception sera offerte par Sa Majesté le Roi des Belges Albert II aux Chefs de délégation (Présidents de parlement ou les personnes qui les remplacent) dans la Rotonde du Château royal de Laeken, de 19.00 à 19.45. Leur présence est requise à **18.45** précises.
- Une réception sera offerte aux Ambassadeurs (bilatéraux) et aux autres membres des délégations dans les Serres du Château royal de Laeken de 19.00 à 19.45.
- Le dîner offert à tous les participants aura lieu de 19.45 à 22.00 dans la Grande Galerie du Château royal de Laeken.

Etant donné les exigences protocolaires du Palais Royal, la participation se fera strictement sur la base d'inscriptions préalables.

Les délégués seront priés de confirmer leur participation au moment de la remise du badge. Cette confirmation sera définitive.

Les participants confirmés recevront un carton indiquant la table à laquelle ils seront assis lors du dîner et sont priés de se munir de ce carton.

Personnel accompagnant

Un local d'attente sera réservé aux agents de sécurité et aux chauffeurs, à la fois au Parlement et au Château de Laeken. Une collation sera prévue.

Assistance médicale

Le numéro des urgences en Belgique est le 100.

Un médecin sera disponible dans les bâtiments du Parlement durant toute la Conférence et accessible en formant le numéro 02 549 82 69.

Durant les événements et réceptions organisés à l'extérieur, un médecin sera joignable en permanence:

Soirée du dimanche 3 avril : Dr. Lieve Vandenbroucke, portable 0497 92 11 76.

Soirée du lundi 4 avril : Dr. Jan Walraet, portable 0475 70 33 80.

Sécurité

Le parlement fédéral belge prendra toutes les mesures de sécurité requises.

Aucune arme ne sera tolérée dans l'enceinte du Parlement et au Château de Laeken (réception et dîner du lundi 4 avril 2011).

Demande de parole

- Des formulaires spécifiques seront disponibles sur les bancs dans l'Hémicycle de la Chambre (un formulaire par thème / débat)
- Les orateurs peuvent prendre la parole à partir de leur siège. Il suffit de presser le bouton rouge pour activer le microphone.

AMBASSADES

République fédérale d'Allemagne

Rue Jacques de Lalaing 8-14
1040 Bruxelles
info@bruessel.diplo.be
Tel.+32 2 787 18 00

Autriche

Place du Champ de Mars 5 bte 5
1050 Bruxelles
bruessel-ob@bmeia.gv.at
Tel.+32 2 289 07 00

Bulgarie

Avenue Hamoir 58
1180 Bruxelles
embassy@bulgaria.be
Tel.+32 2 374 59 63

Chypre

Avenue de Cortenbergh 61
1000 Bruxelles
ambcy.secretary@skynet.be
Tel.+32 2 650 06 10

Danemark

Rue d'Arlon 73
1040 Bruxelles
bruamb@um.dk
Tel.+32 2 233 09 00

Espagne

Rue de la Science 19
1000 Bruxelles
emb.bruselas@mae.es
Tel.+32 2 230 03 40

Estonie

Avenue Isidore Gérard 1
1160 Bruxelles
embassy.brussels@mfa.ee
Tel.+32 2 779 07 55

Finlande

Avenue des Arts 58 - 5ème étage
1000 Bruxelles
sanomat.bry@formin.fi
Tel.+32 2 287 12 12

France

Rue Ducale 65
1000 Bruxelles
Cad.BRUXELLES-AMBA@diplomatie.gouv.fr
Tel.+32 2 548 87 11

Grèce

Rue des Petits Carmes 10
1000 Bruxelles
ambagre@skynet.be
Tel.+32 2 545 55 00

Hongrie

Avenue du Vert Chasseur 44
1180 Bruxelles
titkarsag.bxl@kum.hu
Tel.+32 2 348 18 00

Irlande

Chaussée d'Etterbeek 180
Parc View, 5e étage
1040 Bruxelles
brusselsembassy@dfa.ie
Tel.+32 2 235 66 76

Italie

Rue Emile Claus 28
1050 Bruxelles
ambbruxelles@esteri.it
Tel.+32 2 643 38 50

Lettonie

Rue du Commerce 122
1000 Bruxelles
embassy.belgium@mfa.gov.lv
Tel.+32 2 344 16 82

Lituanie

Rue Belliard 41-43
1040 Bruxelles
amb.be@urm.lt
Tel.+32 2 772 27 50

Grand-Duché de Luxembourg

Avenue de Cortenbergh 75
1000 Bruxelles
bruxelles.amb@mae.etat.lu
Tel.+32 2 737 57 00

Malte

Rue Archimède 25 - 5e étage
1000 Bruxelles
maltaembassy.brussels@gov.mt
Tel.+32 2 343 01 95

Pays-Bas

Kortenberglaan 4-10
1040 Brussel
bru-az@minbuza.nl
Tel.+32 2 679 17 11

Pologne

Avenue des Gaulois 29
1040 Bruxelles
polambbxl@skynet.be
Tel.+32 2 739 01 00

Portugal

Avenue de la Toison d'Or 55
1060 Bruxelles
ambassade.portugal@skynet.be
Tel.+32 2 533 07 00

Roumanie

Rue Gabrielle 105
1180 Bruxelles
secretariat@roumanieamb.be
Tel.+32 2 345 26 80

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Avenue d'Auderghem 10
1040 Bruxelles
info@britain.be
Tel.+32 2 287 62 11

République slovaque

Avenue Molière 195
1050 Bruxelles
emb.brussel@mzv.sk
Tel.+32 2 346 42 61

Slovénie

Rue du Commerce 44
4^{ème} étage
1000 Bruxelles
vbr@gov.si
Tel.+32 2 643 49 50

Suède

Rue du Luxembourg 3
1000 Bruxelles
ambassaden.bryssel@foreign.ministry.se
Tel.+32 2 510 11 11

République tchèque

Rue du Trône 60
1050 Bruxelles
brussels@embassy.mzv.cz
Tel.+32 2 213 94 01

ARYM

Rue Vilain XIV 20
1050 Bruxelles
ambassade.mk@skynet.be
Tel.+32 2 734 56 87

Croatie

Avenue Louise 425
1050 Bruxelles
croemb.bruxelles@mvpei.hr
Tel.+32 2 639 20 36

Islande

Rond Point Robert Schuman 11
1040 Bruxelles
emb.brussels@mfa.is
Tel.+32 2 238 50 00

Montenegro

Avenue Louise 181
1050 Bruxelles
ambassadedumontenegro@skynet.be
Tel.+32 2 705 28 51

Turquie

Rue Montoyer 4
1000 Bruxelles
info@turkey.be
Tel.+32 2 513 40 95

PLAN DU PARLEMENT FEDERAL BELGE

